



Résolution 1164 (1998)¹

Economie japonaise dans le contexte de l'Asie du Sud-Est et du monde

Assemblée parlementaire

1. L'Assemblée se félicite du récent renforcement des relations entre le Conseil de l'Europe et le Japon, dont témoigne, par exemple, le fait que ce pays a obtenu le statut d'observateur auprès de l'Organisation, de la participation, de longue date et très constructive, du Parlement japonais aux débats annuels élargis de l'Assemblée sur les activités de l'OCDE, et de la visite de délégations de l'Assemblée au Japon en 1997
2. L'Assemblée partage le point de vue exprimé par des sources japonaises autorisées au cours de la visite effectuée en janvier 1997 dans ce pays par la sous-commission des relations économiques internationales de l'Assemblée parlementaire (de la commission des questions économiques et du développement), selon lequel, pour l'avenir du pays, il sera décisif de mettre en œuvre des réformes d'envergure de l'administration publique, du système financier, de l'organisation et des relations industrielles, et du système éducatif. L'Assemblée reconnaît pleinement l'extrême urgence de ces réformes et leur accorde son soutien, dans l'intérêt de la communauté mondiale tout entière. Dans l'intervalle, il est vital pour l'Europe d'étoffer ses liens économiques avec le Japon pour accélérer le processus de réforme et faire en sorte que toutes les parties en tirent le profit maximal
3. L'Assemblée se félicite des efforts déployés par le Japon pour réformer son économie de manière à parvenir à une concurrence accrue et à davantage de transparence au niveau national, et à s'ouvrir davantage aux investissements étrangers ainsi qu'aux biens et services importés. A cet égard, elle rappelle le soutien exprimé dans sa [Résolution 1101 \(1996\)](#) relative à l'Organisation mondiale du commerce et à l'application des accords de l'Uruguay Round, en faveur des travaux de l'Organisation mondiale du commerce "dans sa mission de mise en œuvre des accords de l'Uruguay Round et, de manière plus générale, de promotion d'un système de commerce mondial ouvert et multilatéral".
4. L'Assemblée est persuadée qu'un approfondissement des relations entre l'Europe et le Japon est d'autant plus souhaitable que leurs liens économiques se renforcent grâce à un accroissement des échanges et des investissements, et que plusieurs pays d'Asie du Sud-Est et d'Extrême-Orient, y compris le Japon, connaissent actuellement de graves tensions économiques
5. Enfin, l'Assemblée félicite le Japon de ses efforts pour endiguer la crise économique qui touche actuellement la République de Corée, la Thaïlande, la Malaisie, l'Indonésie et d'autres pays de la région. Elle est persuadée que de profondes réformes sont également nécessaires dans la vie politique et économique de ces pays pour parvenir à plus de démocratie et de transparence, et rappelle qu'il est important pour l'ensemble de la communauté mondiale que ces réformes soient conduites sans attendre et avec fermeté. Elle soutient pleinement les travaux indispensables entrepris par le Fonds monétaire international et d'autres institutions internationales pour favoriser ce processus, dans l'esprit des recommandations formulées dans la [Résolution 1128 \(1997\)](#) de l'Assemblée relative aux institutions de Bretton Woods (Banque mondiale et Fonds monétaire international).

1. Discussion par l'Assemblée le 23 juin 1998 (18e séance) (voir [Doc. 8043](#), rapport de la commission des questions économiques et du développement, rapporteur: M. Schwimmer). Texte adopté par l'Assemblée le 23 juin 1998 (18e séance).

